

Fiche d'information – Français

Dans tous les 16 Länder fédérés de la République Fédérale d'Allemagne, le microrecensement est mené dans toute l'UE conjointement avec les enquêtes sur la participation au marché du travail, sur le revenu et les conditions de vie et sur l'utilisation de l'internet.

Nous vous prions de vouloir coopérer à cette enquête.

Qu'est-ce que le microrecensement?

Le microrecensement est une enquête annuelle sur les ménages dans la statistique officielle en Allemagne. Le terme « microrecensement » signifie « recensement à petit échelle ». Le microrecensement est une enquête administrative, prévue par la loi et représentative sur les ménages. Environ 810 000 personnes et 370 000 ménages et logements partagés y participent. Cela correspond à 1% de la population, désigné par un procédé aléatoire. L'enquête est strictement confidentielle et l'usage des données est strictement limitée à des fins statistiques.

Quel en est le but?

Le microrecensement fournit des données concernant la structure démographique ainsi que la situation économique et sociale de la population. En incorporant les informations sur la famille, le concubinage, le marché du travail et l'activité professionnelle, la profession et la formation professionnelle, le microrecensement est devenu une source d'informations importante. Ces données sont utilisées par le gouvernement, l'administration, la politique, la science, les médias ainsi que le grand public.

Les offices statistiques des Länder, l'office statistique fédéral ainsi que l'office statistique de l'Union européenne (Eurostat) publient les résultats et tous les citoyennes et citoyens intéressés y ont accès par exemple par Internet.

Pourquoi c'est justement vous qui êtes interrogé?

Il n'est pas possible, mais heureusement pas non plus nécessaire, d'enquêter chaque année sur tous les 40 millions de ménages en Allemagne. Les réponses d'un échantillonnage (dit « échantillon représentatif ») suffisent. Les surfaces d'échantillonnage (habitations) ont été choisies pour l'échantillon selon une procédure aléatoire mathématique statistique. Les habitations ou les ménages sélectionnés sont interrogés, jusqu'à quatre fois en tout, jusqu'à deux fois par an. La répétition des enquêtes garantit la précision des résultats. Elle permet également de constater des changements et des développements dans les ménages.

Les résultats de l'échantillon permettent des conclusions fiables sur les conditions de vie en Allemagne. Cela nécessite cependant la participation à l'enquête de tous les membres des ménages inclus dans l'échantillon. Un ménage ne peut pas être échangé contre un autre. **Votre coopération est irremplaçable.**

Pourquoi mener une enquête au lieu d'utiliser les données qui sont déjà disponibles aux autorités?

Dans beaucoup d'autres pays de l'UE (par exemple la Suède, les Pays-Bas, l'Autriche ou l'Italie), les données personnelles à disposition de l'administration sont énormément utilisées pour ces enquêtes. C'est pourquoi dans ces pays, les ménages ne sont pas obligés de répondre à des questions sur le revenu par exemple. En Allemagne, cela n'est pas possible, car il n'y a pas de base de données combinant autant de données personnelles, tel un registre de toutes les personnes et de leurs données concernant le revenu, leur éducation, leur activité professionnelle, leur assurance santé, etc...

Êtes-vous obligé de répondre?

Oui, en raison de l'intérêt public à une image correcte et complète des conditions de vie en Allemagne. Chaque manque de renseignement réduit la fiabilité des résultats.

Toutes les personnes majeures, ainsi que les mineurs ayant leur propre ménage, qui ont été choisies par la susdite procédure, ont l'**obligation de répondre**. Elles sont également obligées de fournir des renseignements pour tous les mineurs vivant dans leurs ménages, ainsi que pour les personnes majeures de leur ménage qui ne peuvent pas répondre en raison de maladie ou d'handicap. Au cas où aucun autre membre du ménage a l'obligation de renseigner et si la personne dans l'incapacité de renseigner est assistée par un accompagnateur adéquat, celui-ci est obligé de fournir les renseignements. La personne dans l'incapacité de renseigner peut également désigner une personne de confiance qui fournit les renseignements à sa place. Celle-ci est tenue de donner tous les renseignements demandés par l'enquête dont elle a connaissance.

En ce qui concerne les habitant de logements partagés (par exemple, maisons de retraite, maisons pour enfants/jeunes, couvents, casernes, centres pour réfugiés ou prisons), l'obligation de renseigner revient à la direction. Il s'agit dans ce cas d'un catalogue de question raccourci.

Qu'est-ce que vous avez à faire?

Pour répondre au questionnaire, vous pouvez choisir entre les possibilités suivantes:

- le questionnaire en ligne
- l'interview personnelle (par téléphone)
- par courrier (questionnaire papier)

Pour l'enquête en ligne vous recevez les détails de connexion (l'identification et le mot de passe) de l'Office statistique du Land ou votre agent recenseur. Avec les détails de connexion, vous pouvez vous connecter à mikrozensus.de/online.

L'expérience se suggère que les questions peuvent être très bien répondues avec notre agents recenseurs compétents. Cette interview peut être effectuée chez vous ou par téléphone. Il n'est pas impérativement nécessaire que tous les membres du ménage soient présents lors de l'interview. Une personne majeure du ménage peut répondre à leur place.

Vous avez également la possibilité de remplir le questionnaire papier. Vous recevez le questionnaire papier (en allemand ou en anglais) de l'Office statistique du Land ou de votre agent recenseur.

Quelles questions seront posées?

Les questions se rapportent à tous les membres de votre ménage. Elles porteront, entre autres, sur:

- des données sur votre personne (p. ex. sexe, année de naissance, état civil, nationalité(s))
- le revenu
- école, études, garde des enfants
- formation initiale et continue
- activité professionnelle, profession, recherche d'emploi
- prévoyance vieillesse
- utilisation de l'Internet
- situation de logement (en rythme quadriennal)

Merci beaucoup de votre coopération!